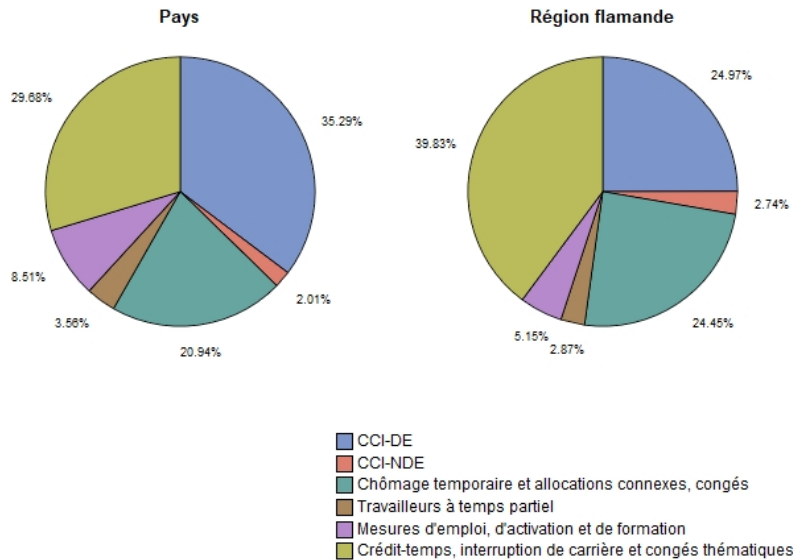


Région flamande



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	4.216.590	57,1
Assurés contre le chômage (2)	2.257.674	59,2
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	2.112.315	61,8
Taux du chômage (4)	4,0	

Vision globale 2022	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	772.611	47,7
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	14.321	38,9
Dossiers litiges achevés	58.054	52,2
Contrôles achevés	29.412	62,3
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	29.091	55,7
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	151	9,8
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	3.352,9	45,8
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2022	2.339,4	40,9
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	130,2	30,7
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	44,2	43,4

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	87.595	36,7
		Après études	4.337	19,3
		Travailleurs à temps partiel volontaire	7.221	40,8
		Chômage avec complément d'entreprise	5.933	60,9
		Allocation de sauvegarde	1.226	55,9
		CCI-DE, travailleurs d'arts	264	21,4
		Hommes	59.997	36,9
		Femmes	46.581	36,1
		Chefs de ménage	26.428	32,5
		Isolés	25.773	32,0
		Cohabitants	54.375	41,9
		Pas spécifié	1	42,3
		Total	106.577	36,5
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	1.353	53,5
		Chômage avec complément d'entreprise	9.883	73,3
		Chômeurs âgés	172	64,1
		CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	291	80,0
		Total	11.699	70,3
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		99.912	60,1
	Parents d'accueil		477	58,6

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Période non rémunérée dans l'enseignement		1.180	42,1
	Vacances jeunes		2.427	82,7
	Vacances senior		232	89,3
	Congés: soins d'accueil		123	80,7
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		12.047	41,6
	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR: travailleurs d'arts		13	41,0
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		183	43,3
	Total		12.243	41,6
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	9	0,0
		SINE	4.590	61,1
	Mesures pour travailleurs		2.789	93,2
	Mesures de formation	Formation professionnelle	12.407	58,9
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.429	17,5
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	50,0
		Allocation en compensation de licenciement	739	65,5
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		1	29,3
	Activités ALE ou APS		458	40,5
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	16.739	45,1
		Sans allocations	345	40,8
		Total	17.084	45,0
	Crédit-temps	Avec allocations	66.865	75,3
		Sans allocations	4.042	68,8
		Total	70.907	74,9
	Congés thématiques	Avec allocations	78.432	73,0
		Sans allocations	3.571	68,6
		Assistance médicale	19.151	92,6
		Aidants proches	231	84,6
		Congé parental	62.322	68,2
		Congé pour soins palliatifs	299	90,6
		Total	82.003	72,8
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		7.026	9,1
	Autres attestations		37.295	40,3
	Total		44.321	26,1

(1) Population au 1er janvier 2022 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2021. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2021; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2022 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2021 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).